

SOCIÉTÉ

# Où vivent les riches en Alsace ?

L'Observatoire des inégalités a livré début juin son deuxième « rapport sur les riches en France ». Si les 1% de « super-riches » restent concentrés à Paris, cette publication, réalisée à partir de données de l'Insee de 2019, nous informe sur la géographie de la richesse en Alsace.

■ Le Haut-Rhin, parmi « les départements préférés des riches »

Si Paris et les Hauts-de-Seine sont les deux départements où l'on trouve la plus forte proportion de « super-riches » respectivement 21% et 9%, le Haut-Rhin figure parmi les sept départements de « province » où cette proportion excède les 2%. Par « super-riche », l'Observatoire des inégalités désigne les ménages situés parmi les 1% les plus riches : le « club des 1% » qui vit avec plus de 7 180 euros par mois après impôts. Aux côtés du Haut-Rhin, on trouve la Haute-Savoie et l'Ain, deux autres départements frontaliers de la Suisse, le Val-de-Marne, le Rhône, les Alpes-Maritimes et la Corse du Sud. Le Bas-Rhin quant à lui figure, un cran en dessous, parmi les cinquante départements habitant entre 0,5 et 1% des « super-riches ».

À l'échelle régionale, le Grand Est concentre 6,3% des « super-riches ». La région se classe en sixième position derrière l'Île-de-France, l'Auvergne-Rhône-Alpes, les Hauts de France, la Nouvelle-Aquitaine et l'Occitanie.

## 6,3 %

Soit la part des « super-riches » français domiciliés dans la région Grand Est.



La commune de Hégenheim, limitrophe de Bâle, figure parmi les vingt petites villes de France où les riches sont les plus riches. Photo L'Alsace/Vincent VOEGTLIN

■ Hégenheim, dans le top 20 des petites villes (\*) où « les riches sont les plus riches »

Commune haut-rhinoise de quelque 3 400 habitants qui jouxte Bâle, Hégenheim figure en 17<sup>e</sup> place du classement des 20 villes et arrondissements français de moins de 20 000 habitants où « les riches sont les plus riches ».

Pour établir ce classement, l'Observatoire des inégalités s'est appuyé sur le niveau de vie annuel minimum des 10% les plus riches, soit le revenu disponible pour l'équivalent d'une personne seule à partir duquel on gagne davantage que 90% de la population. Ce seuil est de 84 860 euros à Hégenheim. En tête de ce classement, on trouve la commune savoyarde de Veyrier-du-Lac, où le niveau de vie annuel des 10%

les plus riches est au moins de 107 330 euros. Loin derrière le 7<sup>e</sup> arrondissement de Paris (137 020 euros), en tête du classement des 20 grandes villes ou arrondissements.

■ Concentré de richesse à proximité de la Suisse

À l'échelle du Grand Est, ce sont des communes haut-rhinoises qui affichent le plus haut seuil d'entrée dans le club des 10% les plus riches. Derrière Hégenheim (où 10% de la population dispose d'un revenu disponible annuel au moins égal à 84 860 euros), on trouve Hélsingue (76 290 euros), Village-Neuf (74 120 euros), Blotzheim (68 450 euros) et Sierentz (66 930 euros). Autant de communes à proximité immédiate de la Suisse et ses hauts salaires : ceci explique cela.

À titre de comparaison, à l'échelle de la France, on entre dans ce club des 10% les plus riches à partir d'un niveau de vie annuel de 39 600 euros. Ce seuil est de 44 110 euros dans l'ensemble du Haut-Rhin (en septième position du classement des départements) et 39 800 euros dans le Bas-Rhin (en 14<sup>e</sup> position).

Dans le top 5 des communes bas-rhinoises le seuil d'entrée dans le « club des 10% », on trouve Mittelhausbergen, (64 200 euros), La Wantzenau (59 930 euros), Lampertheim (52 900 euros), Truchtersheim (52 310 euros) et Oberhausbergen (50 420 euros).

■ L'Alsace bien représentée dans le top 20 des quartiers de province où vivent

les plus riches

Parce qu'à observer les niveaux de vie à l'échelle des communes masque la richesse de certains quartiers ultra-favorisés », l'Observatoire des inégalités s'est également penché sur le niveau de revenu qu'il faut atteindre, dans un quartier donné, pour figurer parmi les 10% les plus riches. Sans surprise, ce sont des quartiers de Paris et l'Île de France qui battent les records. En tête figure le quartier dit « Gros caillou 6 », dans le septième arrondissement de Paris, où ce seuil d'entrée - après impôts et prestations sociales pour une personne seule - s'élève à 264 500 euros par an, soit un minimum de 22 000 euros par mois.

En province, le quartier le plus riche est celui de « Beaumont 1 »,

Repères

■ **5 673 euros.** C'est le seuil de revenus mensuel, pour une personne seule après impôts, à partir duquel on est considéré comme « riche » selon l'Observatoire des inégalités. Ce revenu correspond au double du niveau de vie médian et concerne 4,5 millions de personnes en France, soit 7,1% de la population. Ce seuil ne prend pas en compte la richesse en termes de patrimoine.

■ **3 328 euros.** C'est le seuil de revenu mensuel dont disposent les 10% les plus riches.

■ **1102 euros.** C'est, selon l'Insee, le seuil de pauvreté, égal à 60% du niveau de vie médian. En 2019, en France métropolitaine, 14,6% de la population, soit 9,2 millions de personnes, vivaient sous ce seuil.

à Croix, dans le Nord, où les 10% les plus riches touchent plus de 108 250 euros par an. Quatre quartiers alsaciens apparaissent dans le palmarès des vingt quartiers de province où vivent les plus riches. En cinquième position, on trouve le quartier strasbourgeois de l'Orangerie Est, où les 10% les plus riches touchent plus de 97 010 euros. Immédiatement après, quasiment ex-aequo : le Reberg Sud Est, à Mulhouse, où ce seuil est de 97 000 euros. Le Reberg Nord (85 240 euros) apparaît en 15<sup>e</sup> place, suivi, en 17<sup>e</sup> place, du quartier des Contades Centre, à Strasbourg (84 410 euros).

Hélène DAVID

(\*) Il s'agit de villes de moins de 20 000 habitants et plus de 2000 habitants.

SOCIAL

## La Poste : mouvement de grève peu suivi

Vendredi matin, à l'appel de la CFDT, une quinzaine de facteurs grévistes ont manifesté à Strasbourg, devant le siège de la direction Alsace de la branche services-courrier-colis de La Poste, pour exiger une « rétribution décente » du travail supplémentaire occasionné par la distribution des plis électoraux. « Ces enveloppes sont intégrées à la tournée avec le reste du courrier. Or cela représente une surcharge de travail importante car il faut visiter toutes les boîtes aux lettres sur 2 ou 3 jours », argumente Florence Roussel, délégué syndical CFDT, déplore également « la faible prime » de 15 euros attribuée aux facteurs obligés de travailler sur leurs jours de repos.

« La Poste doit reconnaître notre savoir-faire et nous valoriser pour notre investissement »

« La Poste doit reconnaître notre savoir-faire et nous valoriser pour notre investissement », insistent les manifestants qui rappellent qu'un forfait était versé au nombre de plis jusqu'aux municipales de 2014. « N'oublions pas que La Poste effectue cette charge particulière moyennant contrepartie financière. De plus, pour les régionales de 2021, la distribution confiée à la concurrence

avait été un véritable fiasco. Les facteurs avaient alors répondu présent en remplissant la mission », souligne une factrice haut-rhinoise.

68 grévistes

Cette manifestation a eu lieu dans le cadre d'un appel à la grève illimitée lancé par la CFDT Alsace à quatre jours du premier tour des législatives et d'un appel à la grève de trois jours, du 16 au 18 juin, lancé par la CGT dans le Haut-Rhin. Vendredi matin, alors que les facteurs entamaient la distribution des plis du second tour, la direction régionale de la Poste faisait état de 68 facteurs grévistes en Alsace (soit 3% des agents alsaciens de la branche services-courrier-colis), dont 11 relevant de l'établissement courrier de Strasbourg et 42 de celui de Colmar.

Selon la CFDT cette faible participation ne devrait pas dissuader les grévistes de poursuivre leur mouvement ce samedi. « Même si nous n'obtenons rien cette fois-ci nous avons l'espoir que cela sera le cas pour les scrutins à venir », explique Florence Roussel.

La direction de la Poste, de son côté, assurait vendredi que l'ensemble des plis électoraux sera distribué aux destinataires dans les délais prévus.

X.I.

ÉDUCATION

## Le Snuipp-FSU tient son congrès national à Mulhouse

Réunis à Mulhouse jusqu'à ce vendredi, 380 militants du syndicat majoritaire des professeurs des écoles ont tenu leur congrès national. Ils demandent « des réponses concrètes » pour améliorer leurs conditions de travail et l'image du métier.

C'est un événement préparé depuis deux ans : la tenue au Parc des expositions, à Mulhouse, du 12<sup>e</sup> congrès national du Snuipp-FSU, syndicat des professeurs des écoles qui fête ses 30 ans d'existence et qui est majoritaire au niveau national.

Les 380 congressistes, représentant toutes les sections de France, se sont retrouvés, du 13 au 17 juin, pour amender « en étant au plus proche de la profession » ce qui sera leur feuille de route pour les trois ans à venir. Au programme, quatre thèmes principaux : les élèves et la pédagogie, l'organisation de l'école, les droits et carrières des enseignants, le syndicalisme.

« La question du personnel est une vraie préoccupation. Il

ya une forte demande de revalorisation salariale », relate la cosécétaire générale et porte-parole du Snuipp-FSU, Guislaine David. « Il s'agit de rendre à nouveau le métier attractif », appuie Ghislaine Umhauer, cosécétaire départementale.

« Que la langue régionale soit l'alsacien et non l'allemand »

Les sections du Haut et du Bas-Rhin ont aussi porté des revendications spécifiques, notamment « que la langue régionale soit l'alsacien et non l'allemand », de façon à freiner le développement du bilinguisme qui « pose des problèmes de recrutement et désorganise les écoles ». Ou encore l'abandon de l'heure de religion incluse dans les vingt-quatre heures hebdomadaires d'enseignement à l'école élémentaire, considérée depuis toujours par ces militants comme « aberrante du point de vue de la laïcité ».

Des échanges dont tous se réjouissent, d'autant que ce projet de congrès « mûrit depuis longtemps », en particulier chez Valérie Poyet, secrétaire départementale de la FSU 68,

en charge de l'organisation avec une cinquantaine de militants. « On voulait que Mulhouse ne soit pas seulement la ville du Covid et notre dossier l'a emporté, notamment grâce à la mise à disposition des locaux par M2A [Mulhouse Alsace agglomération]. C'est une énorme fertilité ». Sentiment partagé par Françoise Hoffert, enseignante à la retraite, à l'origi-

ne, avec sa collègue Katia Couderc, de la création du Snuipp-FSU 68 en 1993. « Nous avions monté une liste in extremis et nous sommes majoritaires depuis 2008 », se réjouit-elle. « Nous avons une belle équipe, du dynamisme, une réflexion sur le métier. Ce congrès a bouclé la boucle, c'est une reconnaissance. »

Catherine CHENCINER

## Mobilisation au rectorat pour les conditions de travail

Devant les locaux du rectorat, rue de la Toussaint à Strasbourg, ce jeudi midi, se sont rassemblés une quarantaine d'agents émanant de la division des examens et des concours (DEC), de celle des services informatiques (DSI), des personnels enseignants (DPE), ainsi que des personnels administratifs et d'encadrement (DPAE). Après un précédent mouvement le 1<sup>er</sup> mars, ils demandent à nouveau et essentiellement « des moyens humains pour pouvoir effectuer (leurs) missions de service public ». Soit, résume Rémi Louis, cosécétaire académique Sud Education Alsace, « des conditions de travail qui ne mettent pas en danger la santé des agents ». « À force de faire des heures sup' et de ne pas avoir suffisamment de collègues permanents en poste, la pression du travail se ressent dans la vie personnelle », développe Rémi Louis. « Des agents partent en arrêt maladie long, dorment mal, il y a des burn-out... » Des discussions sont ouvertes avec le secrétariat général du rectorat.

C.C.